

Lancement de Cara Rénov', Guichet unique pour la rénovation énergétique

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) propose à partir du 3 décembre un nouveau service public gratuit aux habitants du territoire : Cara Rénov'. Cette plateforme de rénovation énergétique fonctionne comme un guichet unique permettant de faciliter les démarches des particuliers tout au long de leur projet, de la conception au suivi après travaux.

La loi de 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte fixe à 500 000 le nombre de logements rénovés par an. Les plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE) mises en place par les intercommunalités contribuent à atteindre cet objectif. Conçues comme un service public de proximité, elles délivrent des conseils techniques et des aides financières pour des projets visant à améliorer la performance énergétique des logements et bâtiments.

Pour renforcer son engagement dans la lutte contre le changement climatique et accélérer la rénovation énergétique des logements, la CARA lance à son tour une plateforme de rénovation énergétique, baptisée « Cara Rénov' ». Ce nouveau service public est dédié aux particuliers comme aux professionnels. Il s'agit d'un guichet unique d'accompagnement pour la rénovation énergétique : avec ce dispositif, les deux conseillers énergie de la CARA pourront faciliter le passage à l'acte des ménages en leur apportant des conseils neutres et gratuits tout au long du projet, de la conception jusqu'au suivi de la performance énergétique.

Ce dispositif est ouvert à tous les propriétaires, sans condition de ressources. Dans certains cas, les énergéticiens de la CARA se déplacent à domicile pour établir une évaluation énergétique du logement. L'étude personnalisée permet ensuite d'orienter le propriétaire, qu'il soit occupant ou bailleur, sur les travaux à entreprendre, en lui présentant toutes les aides financières auxquelles il peut prétendre. Le conseiller met également en relation les particuliers avec les professionnels locaux bénéficiant du label RGE (reconnus garant de l'environnement). Lors de la consultation des entreprises, il vérifie les éléments indispensables sur les devis avant toute signature. Une fois le dossier de financement vérifié, les travaux peuvent commencer.

En assurant un lien entre les particuliers, les artisans et les fournisseurs, la plateforme énergétique « Cara Rénov' » entend participer au développement local des filières de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables. Par le biais des subventions accordées, elle pourra favoriser la montée en compétence des professionnels, la constitution de groupements et l'émergence d'une offre globale, contribuant ainsi au développement de l'activité et à la création d'emplois. L'obtention d'une mention RGE et l'utilisation de matériaux performants s'avèreront en effet indispensables pour que les particuliers puissent bénéficier des aides publiques versées pour la rénovation énergétique de leur logement.

➤ **Pour contacter Cara Rénov' : 05 46 22 19 36 / cararenov@agglo-royan.fr**